

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 37

Décembre 2022

Edito

BUREAUCRATIE GALOPANTE



Un grand nombre de petites communes se sentent démunies face au nombre et à la complexité des tâches qui leur incombent, nouvelles pour certaines en raison de délestages administratifs au niveau cantonal. Yverne ne fait pas

exception. Rappelons ici que près de 80% des communes vaudoises comptent moins de 3'000 habitants et qu'elles n'ont pas toutes le même organigramme que Montreux ou Yverdon-les-Bains, ni les ressources spécialisées adéquates. Toujours est-il que la législation s'applique de façon uniforme: ce qui vaut pour Lausanne (140'000 habitants) vaut en principe également pour Mauraz (60 habitants).

Nombre de contraintes viennent s'ajouter chaque année à celles que nous avons déjà le plaisir de respecter jusqu'ici: en matière de protection des données, d'égalité des sexes, de statistiques à produire et de planifications en tous genres, de règlements à établir ou à actualiser, de contrôles à effectuer. En 2022, par exemple, sur la base de l'ordonnance

fédérale sur l'indication des prix, notre commune s'est vue, comme les autres, chargée par le SECO et la Police cantonale du commerce de contrôler les prix pratiqués dans les pâtisseries, confiseries et autres tea-rooms, inspections assorties au préalable d'une formation en ligne (!) tant la législation fédérale s'avère complexe dans ce domaine. C'est dire que si nous avions eu une boulangerie à Yverne, notre secrétaire municipal aurait dû aller traquer le prix des caracs et des petits pains, puis remplir formulaires et check-lists plutôt que d'exécuter les tâches directement au service de notre population.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples, sans compter les exigences propres aux problèmes du moment, hier le COVID, aujourd'hui les risques de pénurie d'énergie. Pour une commune, faire face à ses responsabilités – croissantes – requiert un temps fou, une paperasserie phénoménale et des compétences toujours plus pointues. La procédure cantonale de suivi des contraventions communales occupe la bagatelle de 45 pages A4!

Cette évolution a quelque chose de surréaliste, mais elle est incontournable. Par la manière dont elle s'y conforme, une commune engage sa crédibilité et, surtout, sa responsabilité. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a choisi de présenter dans son budget 2023 un renforcement de son personnel administratif. Il en va de la sauvegarde du prin-

cipe de continuité des services publics, de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs, et de la qualité de nos prestations.

Pour le surplus, la Municipalité se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Edouard Chollet, Syndic

SOMMAIRE

Edito	1
Infos du Conseil communal et de la Municipalité	2
Infos de la Municipalité	3-4
Infos communales	4
Infos des sociétés locales	5-6
Interview	7
Infos de la Municipalité - Agenda	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yverne, 024 463 21 83

Commune d'Yverne:

tél. 024 466 25 22

site: www.yverne.ch

e-mail: commune@yverne.ch

Crédit photo: Raymond Burki



SÉANCE DU 23 JUIN 2022

Nomination du bureau du Conseil pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 :

Présidente	Glauser Claire
Vice-président	Barbay Alain
2^{ème} vice-président	Stalder Guy
Scrutateurs	Jaccoud Arnaud Badan Sarah
Scrutateurs suppléants	Perret Alexandra Maret Kelvin
Secrétaire	Tissot Séverine

Décisions du Conseil communal :

- Préavis municipal N° 02-2022 relatif au Rapport de gestion et comptes 2021.

Au vote, les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

- Préavis municipal N° 03-2022 concernant la demande de crédit d'étude pour la construction du nouveau réservoir du Clos de L'Abbaye et l'adaptation du réseau de distribution.

Les conseillers communaux acceptent ce préavis à l'unanimité et accordent à la Municipalité un crédit de CHF 90'000.- pour l'étude du nouveau réservoir du Clos de L'Abbaye et l'adaptation du réseau de distribution.

- Préavis municipal N° 04-2022 concernant la demande de crédit pour la protection des vignes du Clos de L'Abbaye.

Le préavis est accepté à la majorité des conseillers communaux qui décident d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 185'000.- pour la protection des vignes du Clos de L'Abbaye.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2022

En remplacement du conseiller Marc Aeppli, démissionnaire, et en raison du renoncement du premier viennent-ensuite, le siège revient à Sébastien Zimmermann Biais (PLR), assermenté en début de séance.

Décisions du Conseil communal :

- Préavis municipal N° 05-2022 concernant la demande de crédit d'étude pour l'équipement la route de la Scie.

Le préavis est accepté, à la majorité des membres présents qui décident d'accorder un crédit de CHF 40'000.- pour cette étude.

- Préavis municipal N° 06-2022 concernant la vente de la parcelle N° 886 du cadastre de Corbeyrier (Chalet de Luan).

Le Conseil communal accepte ce préavis, à l'unanimité, et autorise la vente de cette parcelle pour un montant de CHF 265'000.-.

- Préavis municipal N° 07-2022 concernant la demande de crédits complémentaires au budget 2022.



Claire Glauser, première citoyenne d'Yverne pendant une année



Sébastien Zimmermann Biais

Le préavis est accepté à l'unanimité des membres présents qui accordent à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2022 représentant une augmentation totale de charges de CHF 94'300.00. Les prévisions du budget communal pour l'exercice 2022 sont ainsi modifiées comme suit :

revenus	CHF 7'240'400.70
charges	CHF 7'448'518.70
excédent de charges	CHF 208'118.00

Les préavis municipaux, de même que les procès-verbaux de ces séances, peuvent être consultés sur le site de la Commune www.yverne.ch (→ Officiel).

Prochaines séances :

15 décembre 2022, 26 janvier 2023, 30 mars 2023, 25 mai 2023, 22 juin 2023.

Infos de la Municipalité

SÉCURITÉ : LES POSTES MOBILES DE LA GENDARMERIE VAUDOISE

La population bénéficie de services de proximité de la gendarmerie au moyen de deux bus aménagés en bureau d'accueil qui sillonnent tous les jours, sur demande ou lors de manifestations, les régions dans lesquelles la gendarmerie vaudoise exerce son activité, dont Yverne.

Les objectifs sont multiples : lutter contre le sentiment d'insécurité via une visibilité régulière, avoir un effet dissuasif, offrir les services de base d'un poste de gendarmerie dans les localités qui n'en sont pas pourvues, entretenir le lien avec la population et identifier les problèmes d'incivilités.

Des patrouilles pédestres et cyclistes (avec prévention active si quelque chose d'anormal est constaté) peuvent également être déployées.

Enfin, les citoyens disposent également d'un service d'aide aux victimes de cambriolages, avec visite sur place, conseils sur la procédure à suivre et sur les moyens de se protéger.

Adresses utiles :

www.skppsc.ch/fr/download/on-peut-se-protger-contre-les-cambrioleurs/

www.skppsc.ch/fr/download/cambriolage-et-maintenant/

Pour connaître les horaires de passage :

Sur Internet, dans votre moteur de recherche, tapez : Gendarmerie où nous trouver. Cliquez ensuite sur le site de l'Etat de Vaud : «Où nous trouver : poste de gendarmerie le plus proche de chez vous».



Des gendarmes expérimentés vous accueillent au poste mobile.

3^{ÈME} CORRECTION DU RHÔNE MESURE ANTICIPÉE DES ÎLES DES CLOUS

Le projet de 3^{ème} correction du Rhône a pour objectif de sécuriser durablement la plaine contre les inondations du fleuve. En 2016, les gouvernements vaudois et valaisan établissent un plan définissant les priorités à entreprendre. On distingue notamment deux types de mesures :

- Les mesures prioritaires visent à réaménager un secteur de manière complète, pour protéger durablement la population des inondations et améliorer la biodiversité du fleuve. Ces mesures consistent en un élargissement du fleuve et une consolidation des digues.
- Les mesures anticipées sont des mesures ponctuelles qui consistent à réaliser une partie des travaux prévus dans les mesures prioritaires de manière préventive. Le but de ces travaux est soit de sécuriser un secteur particulièrement vulnérable, soit de permettre les synergies



avec d'autres projets prioritaires (production hydro-électrique, etc.), ou encore de préparer les travaux des MP sur des aspects clés de sécurité ou de biodiversité.

Après une première mise à l'enquête d'une Mesure Anticipée sur Bex et Ollon cet été, les cantons de Vaud et du Valais préparent la mise à l'enquête publique de la mesure anticipée Îles des Clous, dont une

grande partie sera réalisée sur la commune d'Yvorne. Les travaux permettent de redonner au Rhône son espace de divagation naturel dans la forêt alluviale des Îles des Clous. Ils comportent un volet sécuritaire, qui inclut en rive droite la suppression partielle des digues existantes et la réalisation de nouvelles digues, et le renforcement de

digues existantes en rive gauche. En plus, des aménagements pour favoriser la biodiversité et le bien-être humain vont accroître la diversité paysagère et naturelle du secteur. En particulier, l'ancienne décharge des Îles des Clous sera assainie. Des mesures de gestion de la nappe accompagnent également le projet.

La Mesure Anticipée des Îles des Clous prévoit également la revitalisation du Grand Canal (voisin au Rhône), dans la continuité du projet réalisé en 2019. Cette synergie entre deux milieux différents et complémentaires apporte une plus-value importante pour la biodiversité. La réalisation anticipée et l'observation des aménagements, puis de leur évolution au fil du temps, permettent d'optimiser la suite des travaux de Rhône 3 dans le Chablais.

Au moment de l'impression du *Vuarnéran*, la date exacte de l'enquête publique n'est pas encore connue des autorités communales. Dès l'ouverture de l'enquête, une campagne de communication sera accessible sur les sites de notre commune et du canton. De plus, une séance d'information publique sera organisée pour présenter le projet et répondre aux questions.

Infos des sociétés locales

ET C'EST REPARTI !

Progressivement, nos sociétés locales ont repris leurs activités régulières, suite aux différents épisodes pandémiques.

Tout n'est pas redevenu « comme avant », loin de là, mais la dynamique a été bonne en 2022, tant il y avait d'événements à rattraper.

La Chanson des Resses a fêté ses 40 ans, l'Abbaye de l'Union ses 200 ans (+1!). Fenêtres de l'Avent, 1^{er} août et Mérite Vuarnéran ont pu se tenir comme traditionnellement ainsi que maintes manifestations organisées par nos sociétés. Plusieurs projets sont en gestation pour 2023.

Lors de l'Assemblée générale du Cartel, nous avons admis une nou-

velle société : « Run Club des Sauvages ». Je vous invite à la découvrir dans l'article dédié en page 5.

A regret, nous constatons parfois une participation timide aux divers événements. Un « Covid » toujours présent et une offre pléthorique de manifestations en sont entre autres des raisons.

Certes les mentalités évoluent, les loisirs deviennent plus individuels. Les sociétés locales doivent s'adapter, mais elles restent par nature un des meilleurs moyens de cultiver les liens sociaux du village !

Nous parions qu'en peu d'années ces liens reprendront toute leur importance dans une société moderne, aspirant inexorablement à une vie plus locale, plus humaine...

Longue vie aux Sociétés locales et à nous !

Le Cartel

**VENDANGES 2022
QUAND LA MÉTÉO VA...**



Jean-François Franceschini, vigneron-tâcheron de la Commune, à la brante.
Crédit photo: Erica Franceschini.

Fort heureusement la saison viticole 2022 n'a absolument rien eu en commun avec la saison précédente. Tant 2021 s'est caractérisé par un excès d'eau que cette année la sécheresse a été marquée en tout endroit.

Après un débourrement tout à fait dans les normes, la vigne a amplement profité d'une météo clémente aboutissant à une maturité précoce et parfaite du raisin. Sans grande pression de maladies fongiques, nos vigneron ont dû tou-

tefois s'affairer à arroser les ceps de parcelles déficitaires, notamment les jeunes pieds de vignes et les remplacements.

Dans le cadre du vignoble communal, les vigneron-tâcherons, Jean-François Franceschini et Claude Perotti, ont parfaitement maîtrisé l'ensemble des parchets.

Les vendanges ont débuté le 19 septembre avec la récolte du Pinot noir et fini avec la Mondeuse selon le résumé ci-dessous :

Date	Vigne-cépage	°Oe	Kg/m ²	Notes
19.09	Pinot Noir	99	0,9	Parfaite maturité
21.09	Ombren	81	1,1	Bel équilibre
26.09	Trechène	79	1,05	Excellent raisin
27.09	Abbaye	83	1	Excellente maturité
12.10	Galaxie	102	0.85	Optimal
20.10	Mondeuse	95	0.80	Parfaite concentration



LES MARCHÉS D'YVORNE : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Petit à petit, les Marchés d'Yvorne s'étoffent, accueillent de nouveaux exposants, gâtent leurs clients de délices régionaux. Cette sixième édition s'est achevée, en octobre, sur un nombre de stands jamais égalé. Une diversité que les organisateurs sont fiers de pouvoir offrir aux habitants du village et aux visiteurs de passage. Pourtant, à l'heure du bilan, le comité note une affluence encore trop timide. Afin que les Marchés d'Yvorne correspondent année après année à vos attentes, donnez votre avis en participant à ce sondage :

Votre avis sur les marchés d'Yvorne



<https://qr.link/nENJxQ>



Parmi les nouveautés, quelques animations ont enrichi les marchés avec le lancement de la saison de La Bécane Vuarnérane en mai (voir édition juillet/2022 du Vuarnérane) et, en septembre, un concert de l'Ensemble Musical des Jeunes d'Aigle (EMJA) et le bar des vendanges. Sans oublier les pâtisseries d'Yvorne qui ont ponctué quatre marchés de leurs gourmandises et de leur bonne humeur. Leur récompense est immense puisque, grâce à la générosité de leurs « clients », ces petits Vuarnérans vont suivre un cours de pâtisserie aux côtés du renommé chef Philippe Ligrion, enthousiasmé par leur projet.

FC YVORNE

LA TRÊVE HIVERNALE EST LÀ, UN BON MOMENT POUR FAIRE LE POINT

Un nouveau comité est en place à Pré-Nové depuis le mois de juillet dernier, jeune, motivé et déterminé à dynamiser le club autour de sa section junior et de concentrer ses actions sur son aspect familial et convivial. Le FC Yvorne compte aujourd'hui plus de 170 membres actifs, séniors et juniors confondus.

A l'heure de la trêve, la 1^{ère} équipe militant en 4^{ème} ligue occupe la 2^{ème} position du groupe et vise les finales de promotion au mois de juin prochain, étoffée par de jeunes joueurs de la région venus agrémenter la qualité de ce groupe. La 2^{ème} équipe pointe pour sa part au 4^{ème} rang du groupe 2 de 5^{ème} ligue

Les deux équipes de séniors +30 évoluent quant à elles dans l'exigeant championnat élite et portent fièrement les couleurs d'Yvorne aux quatre coins du canton tous les vendredis.

Du côté de la relève, sept équipes de juniors (1 juniors C, 1 juniors D, 1 juniors E, 1 FF-12 Féminine et 3 équipes de juniors F) ainsi qu'une école de foot, comptant pas moins de 30 enfants, incarnent l'avenir du FCY.

D'autres projets sont en cours de réalisation comme la création de nouvelles équipes en séniors +40 et féminines. Le président, David Dos Santos, souligne encore « l'envie de se rapprocher de la vie locale afin que la relève soit à l'image du village d'Yvorne et puisse partager ses valeurs tout en soutenant la communauté. L'appui de toutes et de tous est primordial pour pérenniser le club et concrétiser les projets à venir. Notre club, au même titre que toute autre société locale engagée auprès des jeunes, joue un rôle essentiel dans l'éducation et l'intégration de tous ces enfants ».

Composition du nouveau comité du FC Yvorne :

Président: David Dos Santos

Vice-Président: Telmo Oliveira

Trésorier: Ricardo Cachulo

Secrétaire: David Cvelbar

Responsable Communication: Ivan Maksan

Responsable Marketing: Grégory Cucinotta

Responsable Matériel: Mario Gomes

Directeur Technique: Jorge Santalla



Le mouvement juniors, à l'image des Juniors F, se porte maintenant très bien et tend à grandir afin de pouvoir à l'avenir fournir les joueurs nécessaires aux actifs et mettre en avant les joueurs talentueux de la région.

A VOS BASKETS
NAISSANCE DU RUN CLUB DES SAUVAGES

Une nouvelle association vuarnéranne a vu le jour en cette fin d'année: le Run Club des Sauvages.



passionnés.

A l'origine de ce projet, deux couples d'amis (Sandrine, Lionel, Sophie et Rémy) pris par le virus des courses à étapes du Tour du Chablais. L'esprit et la cohésion d'équipe se renforcent au fil des épreuves et d'autres défis germent alors au sein du groupe dont celui de participer cette année au Tour du Lac Léman, un périple de 220 km à parcourir en relais. Chaque participant aura à courir entre trois et cinq relais de 5 à 12 km, répartis sur 24 h. L'équipe des « licornes » passe alors de quatre à huit personnes, allant du marathonien au coureur néophyte, avec les mêmes objectifs: participer ensemble, se soutenir, s'encourager, s'entraider et prendre du plaisir. De cette expérience naîtra l'envie de faire partager cette passion à un plus grand nombre en créant un club, à Yvorne.

La suite? Se faire connaître, attirer de nouveaux membres, s'associer

Il s'adresse à toutes celles et ceux qui veulent se faire du bien en marchant ou en courant, qui ambitionnent d'accomplir un parcours jusqu'à la ligne d'arrivée et de prendre du plaisir simplement dans le fait de pouvoir avancer à son rythme, soutenu et porté par une équipe de

avec d'autres clubs pour organiser des événements populaires, participer à des courses, découvrir d'autres disciplines telles que l'ultra distance, le trail, les Iron man. Mais aussi, partager ses expériences lors de rencontres familiales (marches en montagne, pique-nique du club) et s'impliquer dans la vie associative de la région.

Le Run Club Sauvages envisage encore de mettre sur pied sa propre course: « La VuarnéRun ».

Pour rejoindre le club: Lionel Majeur, tél. 079 550 00 46,

Courriel: Runclubdessauvages@gmail.com

Facebook: Run club des sauvages

Cotisation: membres actifs Fr. 40.00/année

Membres passifs Fr. 30.00/année

Incluant, un t-shirt technique au logo du club, une inscription permanente aux divers événements organisés au cours de l'année (sorties montagnes, pique-nique, journée pêche, etc.).



LES AMIS DE VERSVEY FÊTE DE LA COURGE

Après deux éditions manquées pour cause de Covid, la Fête de la Courge a fait son grand retour à Versvey le 29 octobre dernier. A cette occasion, les visiteurs ont pu déguster la traditionnelle soupe préparée de main de maître par Jean-Pierre Devaud.

De nombreuses familles et de jeunes participants se sont mêlés à la manifestation ; une récolte de bonbons à travers le hameau y a sans doute largement contribué, de même qu'un concours de déguisements réunissant 22 enfants.

La nuit et la fraîcheur n'auront pas eu raison du plaisir de se réunir autour d'un feu pour prolonger des instants de partage et d'échanges.



Crédit photos: Goran Ristic

Fêtes de fin d'année

Fermeture de l'administration communale

Les guichets de l'administration communale seront fermés du 23 décembre 2022 à 11h00 au 3 janvier 2023 à 08h30

Nous vous souhaitons nos Meilleurs voeux ainsi qu'un bon départ dans l'année 2023!

MÉRITE VUARGNÉRAN 2022 ET LES LAURÉATES SONT...

Les Dames du Caveau! Un grand bravo à toutes ces personnes, et elles sont nombreuses, essentielles à la vie de ce lieu de dégustation à nul autre pareil, qui ont remporté le Mérite vuargnéran 2022. Leur engagement tout au long de bien nombreuses années a contribué à faire découvrir la richesse du vignoble communal à un large public, au cœur de notre Caveau. La remise du prix a eu lieu le 17 septembre dernier sur une place du Torrent festive à l'entame des vendanges.

Les lauréats des précédentes années :

- 2021 - Pas de Mérite, covid oblige
- 2020 - Nicolas Ansermoz - Tambour
- 2019 - Manon Roux - Trampoline
- 2018 - Aaron Bernasconi et Mathieu Morier - 4L Trophy
- 2017 - Marcel et Marco Mayencourt - Implication associativo-musico-viti-vinicole familiale
- 2016 - Henri Kohli - Implication associative
- 2015 - Fabien Lüthi - vainqueur de Schweiz Express
- 2014 - Fabien Minod - Trottrinet
- 2013 - Manon Frutschi - Voile
- 2012 - Jean-Pierre Devaud - Implication associative
- 2011 - Alain Cathélaz - Triathlon

APPEL À CANDIDATURES

FÊTE AU VILLAGE D'YVORNE 2024
LES VUARGNÉRANS AUX OLYMPIADES

DÉPOSEZ DÈS MAINTENANT VOTRE CANDIDATURE POUR CONSTITUER LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FÊTE AU VILLAGE D'YVORNE DE 2024 !

THÈME : JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

INTÉRESSÉ - E ?
ÉCRIVEZ-NOUS AVANT LE 31 JANVIER 2023
VIA LA PAGE CONTACT DU SITE
WWW.CARTEL-YVORNE.CH

WWW.CARTEL-YVORNE.CH

UNE LÉGENDE DU VTT À YVORNE

Christoph Sauser, ce nom vous dit peut-être quelque chose ? Dans le monde du VTT, il est considéré comme une référence, et même une légende après avoir dominé ce sport pendant plus de 15 ans dans les années 2000, avant de prendre sa retraite de coureur en 2015. Si le vélo reste très présent, ce natif de Sigriswil (BE) s'est reconverti dans le café, est devenu artisan torréfacteur et a fondé Horizonte Coffee Roasters à Leysin en 2018. Mais c'est à Yvorne, dans le hameau de Vers Morey, que Christoph et sa famille se sont installés il y a 9 ans.

Rencontre embaumée de fragrances de café torréfié dans son laboratoire leysenoud.



Christoph Sauser en famille avec son épouse Andrea et leurs enfants, Tiago et Rafael

De sportif professionnel à torréfacteur, un sacré changement. Quel a été le déclic ?

Après ma retraite sportive, j'ai encore travaillé pour Specialized (ndlr : la marque de vélos qui équipe Christoph) sur les courses, avec les coureurs. Mais j'avais besoin d'un nouveau challenge. Lors d'un voyage en Colombie, j'ai pu visiter une plantation de café et rencontrer une Colombienne dont la famille s'occupe de café depuis des générations et distribue des grains d'une qualité exceptionnelle, fruit du labeur de petits paysans. Une révélation ! J'ai vu que l'on pouvait vraiment faire quelque chose de complètement différent. Cela a changé ma vie. Je propose une alternative au café industriel, avec un côté plus artisanal et respectueux des paysans qui produisent ces grains, en provenance de Colombie, essentiellement, mais aussi du Brésil, d'Inde et d'Éthiopie.

Comme se porte le marché du café ?

En 2021, j'ai torréfié 4 à 5 tonnes de café. La pandémie ne m'a pas trop impacté, au contraire. Après l'annonce du confinement, les gens se sont rabattus sur les « shops online ». Du coup, le café était davantage consommé à la maison qu'au bureau ou dans la gastronomie. Les demandes pour les machines à café domestiques se sont également envolées.

Vous habitez à Yvorne, votre entreprise se trouve à Leysin. Pourquoi avoir choisi cette région ?

Mon épouse a travaillé à l'Union Cycliste Internationale à Aigle. Quand

notre relation est devenue sérieuse, nous avons regardé pour acheter un bien dans la région. Un jour, en faisant son jogging, elle a vu cette maison à vendre. Une bâtisse pleine de caractère, tout ce que j'aime. Elle avait déjà été en partie rénovée. Depuis son acquisition, nous avons encore entrepris pas mal de travaux.

Étant né dans les montagnes, en dessus d'un lac, c'était pour moi une nécessité de vivre dans une région au profil montagneux.

Vous vous sentez bien à Yvorne ?

Oh que oui, et même très bien. Je connaissais un peu la commune de nom, grâce au vin. J'adore y vivre et y pratiquer mes activités sportives : le vélo et la course à pied en particulier. C'est toujours un plaisir de grimper jusqu'aux Agittes par la route de Corbeyrier ou de monter à Leysin à travers la forêt, en passant par Veyges, un trajet que je parcours quotidiennement en hiver.

Vous évoquez le vin : avec le sport d'élite, il y a forcément eu des privations, qu'en est-il ?

J'adore le vin et j'aime en goûter de différents. Mais j'avoue que boire du chasselas ici à Yvorne, c'est un moment que j'apprécie particulièrement. J'ai fait la connaissance de quelques vignerons d'ici et je me suis rendu plusieurs fois aux Caves ouvertes.

Je vais souvent à Stellenbosch en Afrique du Sud, une région vinicole très réputée et qui produit des vins que j'apprécie beaucoup également. Des vins plus secs et vifs, avec davantage d'acidité.

On trouve des similitudes entre le vin et le café. Il y a différentes espèces de caféiers comme il y a différents types de cépages. La façon de les travailler et de les traiter varie également. Pour l'un, comme pour l'autre, j'estime qu'il faut s'ouvrir à découvrir de nouveaux goûts.



Cet immense champion a marqué l'histoire du VTT de son empreinte

Palmarès

Médaillé de bronze aux Jeux olympiques de 2000 à Sydney en cross-country

Champion du monde en cross-country en 2008 (Val di Sole, Italie)

Champion du monde en VTT marathon en 2007 (Verviers, Belgique), en 2011 (Montebelluna, Italie) et en 2013 (Kirchberg in Tirol, Autriche)

Double tenant du classement général de la Coupe du monde en cross-country en 2004 et 2005.

Champion d'Europe de cross-country marathon en 2007 et 2014
Champion de Suisse de cross-country en 1999, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2006

Champion de Suisse de cross-country marathon en 2006, 2012 et 2013

Ainsi que de nombreux autres podiums.

En 2015, il remporte avec Jaroslav Kulhavý le Cape Epic en Afrique du Sud. Il s'agit de sa cinquième victoire, ce qui en fait le recordman de victoires.

GESTION DES DÉCHETS CHANGEMENTS IMPORTANTS EN 2023

L'augmentation des charges liées à la gestion des déchets a contraint la Municipalité à prendre une série de mesures qui entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023. Les résultats financiers affichent en effet un déficit chronique que le fonds de réserve alimenté par la taxe déchets ne suffit plus à combler. Les comptes 2021 font apparaître un accroissement du nombre de passages à la déchetterie d'Aigle (+ 800 par rapport à 2020) ainsi qu'une hausse du prix du passage (environ Fr. 6.- facturé à la commune d'Yvorne) liés aux coûts d'exploitation et d'investissements réalisés,

Le retour à l'équilibre coûts/recettes passe par une augmentation nécessaire de la taxe forfaitaire de base par habitant de Fr. 20.- ainsi que par des économies rendues possibles avec la suppression de la collecte de l'huile usagée à l'écopoint de Versvey ainsi que la suppression du ramassage des objets encombrants. Payer davantage pour moins de prestation, il y a matière à réaction.

Eclairages avec Eric Minod, Municipal en charge de la gestion des déchets.

Comment justifier de telles mesures auprès de la population qui voit disparaître le ramassage des objets encombrants, un service pourtant très pratique et apprécié?

Nous sommes arrivés à un stade où la gestion des déchets de notre commune n'est plus en phase avec la situation actuelle. Les autres collectivités publiques de la région ont également dû se contraindre à opérer de tels changements avant nous. Aujourd'hui, notre système de financement ne permet plus de couvrir les coûts effectifs. Le principe de pollueur/payeur doit être appliqué avec, forcément, des inconvénients.

Vous visez à responsabiliser davantage les habitants ?

Dans un sens oui. Je prends le cas du ramassage des encombrants. La bonne majorité des objets déposés devant son domicile n'entrent pas dans la liste des objets encombrants. Ils doivent être recyclés et non incinérés après broyage. C'est quasiment devenu un vide-grenier et cela engendre beaucoup de problèmes. Or, tout cela a un coût que la plupart des communes n'assument plus. Pour des questions d'efficacité, soit éviter un doublon avec la déchetterie, un tel service n'a plus lieu d'être. A la place, une alternative payante « à la carte » est proposée à celles et ceux qui en ont réellement besoin.

A terme, les économies seront profitables à toutes et tous.

En matière de gestion des déchets, la question du développement durable représente un enjeu stratégique capital. Comment atteindre vos objectifs en intégrant ce paramètre ?

La Municipalité envisage, entre autres, la mise en place d'une collecte gratuite des déchets alimentaires GastroVert Private proposée par Satom SA. Il s'agit d'un système performant de collecte et de valorisation de ces déchets pour la production de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost. Au-delà de la démarche d'économie circulaire respectueuse de l'environnement, les coûts engendrés par le système GastroVert sont compensés par une réduction des coûts liés au ramassage des ordures ménagères. Il y a donc un double bénéfice pour la commune et ses habitants. Une solution à laquelle nous songons sérieusement.



Agenda

- **2 janvier - Bal Yvornissimo organisé par la Jeunesse**, Grande salle de la Couronne
- **18 février - Match aux Cartes du Club de Pétanque**, Grande salle de la Couronne
- **12-14 mars - Spectacle de l'Atelier Théâtre**, Grande salle de la Couronne
- **18 mars - Concours du Ski Club**
- **29-30 avril - Soirées annuelles de la Chanson de Resses**, Grande salle de la Couronne
- **27-28 mai - Caves ouvertes vaudoises**
- **12 août - Tournoi de pétanque organisé par le Bouchon d'Or**, stade de Pré Nové
- **9 septembre - Concours Motopompe à Yvorne**
- **11 novembre - 30 ans du Moto club La Bécane vuargnéane**